ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport multimodal

Question au Gouvernement n° 3298

Texte de la question

TRANSPORTS ALTERNATIFS DE MARCHANDISES

M. le président. La parole est à M. Michel Raison, pour le groupe de l'UMP.

M. Michel Raison. Monsieur le ministre délégué à l'aménagement du territoire *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)*, vous avez activement contribué au développement économique de tous nos territoires, compris les plus défavorisés,...

M. Yves Cochet. Ce n'est pas vrai !

M. Michel Raison. ...notamment avec la mise en place des pôles de compétitivité ou des pôles d'excellence rurale.

M. Jean Glavany. Il n'y a plus d'argent !

M. Michel Raison. Le Premier ministre Dominique de Villepin est venu en personne pour les présenter dans mon département, accompagné de M. Bussereau et de vous-même.

Le secteur des transports est un élément essentiel de l'attractivité et de la compétitivité de nos territoires. C'est vrai pour le réseau routier français, dont la modernisation et la sécurisation constituent une priorité, en particulier dans les territoires ruraux comme la Haute-Saône. Ces départements se battent pour accélérer leur désenclavement, routier, ferroviaire, fluvial, ou lié à la téléphonie mobile et au haut débit.

Je rends également hommage au ministre des transports, Dominique Perben, qui a fait un travail exemplaire *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* en tenant compte non seulement du comptage des véhicules, mais également de l'aménagement du territoire.

La France s'est engagée dans une politique ambitieuse de réduction de ses rejets de gaz à effet de serre. L'objectif est de les diviser par quatre d'ici à 2050. Or le secteur du transport représente la première source de pollution atmosphérique par le rejet de CO2.

Comment un bon aménagement du territoire peut-il concilier ces engagements environnementaux tout en maintenant la dynamique de ces dernières années, mise au service du développement équilibré des territoires et de leur compétitivité, en particulier dans l'est de la France, équilibre si cher à Jacques Chirac et à Dominique de Villepin ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire.

M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire., Monsieur Raison, consolider l'attractivité et la compétitivité de nos territoires, c'est aussi favoriser les modes de transport alternatifs. Avec le Premier ministre, avec Nicolas Sarkozy, avec Dominique Perben (E*xclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)*, nous avons ainsi fait le choix d'investir 3,7 milliards d'euros dans les contrats de projets pour 2007-2013 afin de favoriser le report des transports de la route vers le fleuve, le fer et les autoroutes maritimes. Cela représente un effort financier en hausse de 54 % par rapport au contrat de plan 2000-2006. C'est l'honneur de ce gouvernement et de cette majorité d'avoir soutenu cette politique pour relever ce grand défi. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Je rappelle qu'une péniche toutes les trente minutes équivaut à un poids lourd toutes les dix-huit secondes et qu'un transport maritime de 350 mètres représente 56 kilomètres de poids lourds sur un seul navire. Alors que le transport ferroviaire de marchandises était passé de 6 % à 3 % de parts de marché entre 1997 et 2002, avec l'ouverture d'une première autoroute ferroviaire entre Perpignan et le Luxembourg au mois de mars prochain,

nous lançons une nouvelle dynamique dans notre pays.
Il y a quinze jours, je me suis rendu à Strasbourg pour visiter l'entreprise Modalohr, spécialisée dans les nouveaux modes de transport ferroviaire de marchandises. La semaine dernière, j'étais en Lorraine, là où la Moselle passe à petit gabarit. Notre ambition est de rouvrir le canal entre la Mer du Nord et la Méditerranée, de même que le canal Seine-Nord. La majorité de M. Jospin, de Mme Royal et de Mme Voynet a voulu mettre un terme aux transports fluviaux et au fret ferroviaire. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - " Eh oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Nous, nous voulons lutter contre les émissions de gaz à effet de serre grâce aux transports alternatifs de marchandises.
C'est l'honneur de notre majorité d'avoir relevé ce grand défi pour les années qui viennent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Michel Raison
Circonscription : Haute-Saône (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3298
Rubrique : Transports
Ministère interrogé : aménagement du territoire
Ministère attributaire : aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 février 2007
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 février 2007